

bac+2 minimum. Travail sur une thématique choisie à l'année. Accompagnement des enfants dans l'accomplissement de leurs devoirs en leur proposant par des moyens de « détour » en cas de difficultés. Expérimenter des **méthodologies ludiques, culturelles voire numériques**. Rencontre trimestrielle avec les parents. **Élèves du CP à la 5^e des quartiers des Doucettes et des Basses-Bauves**. Sur l'année scolaire. Les lundis et jeudis de 16h30 à 18h pour les CP/CE1/CE2. Les mardis et les vendredis de 16h30 à 18h pour les CMI/CM2/6^e/5^e de 16h30 à 18h (hors vacances scolaires).

Association En Marche

Encadrement réalisé par des professionnels (services civiques, salariés, bénévoles) ayant au moins BAC +2. Accompagnement scolaire appuyé par des activités complémentaires : jeux et mathématiques, lecture et présentation de livres, renforcement des connaissances mathématiques, mise en place de temps de débat, sorties culturelles. **Travail autour de la parentalité**. Pour les élèves gargeois **du CP à la 3^e. Quartiers de la Muette, Carnot et Barbusse**. École primaire Jean Moulin et collège Pablo Picasso. Sur l'année scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h40 à 19h (16h40-17h40 pour les élèves du primaire et 17h50 - 19h pour les élèves du secondaire). Les mercredis de 14h à 16h (atelier informatique et cours de mathématiques).

Association Charles Péguy

Pour les primaires, groupe sous la responsabilité d'1 ou 2 encadrants, le temps de prise en charge est divisé en 2 temps :

- **1^{er} temps : Pratique d'activités culturelles artistiques** une fois par semaine avec des intervenants extérieurs et la deuxième fois **activités autour de la lecture** (écoute d'histoires, lecture silencieuse ensemble, présentation de livres...), des jeux, les emprunts de livres et de jeux, débats, connaissance de soi ; pendant 45 minutes.
- **2^e temps :** durée de 45 minutes, consacrées à la **consolidation des apprentissages scolaires** par des activités ludiques et pédagogiques, pour ancrer en particulier : calcul, lecture et écriture, développer l'attention, la concentration. Durant une vingtaine de minutes, le travail à faire pour l'école est effectué, accompagné de conseils méthodologiques, de recherche de sa manière d'apprendre.

Pour les CP et CE ces activités sont davantage imbriquées les unes dans les autres. **Participation à des actions de la Ville**. Visite d'une exposition ou d'un musée à raison de 2 fois par an. **Travail autour de la parentalité. Élèves gargeois du CP à la Terminale**. Ensemble du territoire de Garges. Sur l'année scolaire. Pour les primaires de 16h45 à 18h30, 2 fois par semaine.



Elle propose aux élèves élémentaires de l'**étude surveillée**, encadrée par les enseignants au sein des écoles élémentaires, **de 16h30 à 18h00, 2 fois par semaine. Priorité aux élèves en difficulté du CE2 au CM2**. Pré-inscription auprès de la direction de l'école puis inscription auprès du guichet unique au sein des services à la population. Les **élèves CP et CE1 bénéficient du dispositif de dédoublement** permettant un accompagnement pédagogique plus personnalisé durant toute l'année scolaire (groupe limité à 15 élèves).

Activités pédagogiques complémentaires (APC). Accompagnement différencié et adapté pour compléter les apprentissages du temps de l'école (travailler sur une difficulté de l'élève dans l'apprentissage, sur le travail personnel ou autres activités diverses en lien avec le projet de l'école). **Dispositif hors temps obligatoire de l'école**. Encadré par les enseignants (obligatoire). **Élèves de la Petite Section au CM2** sur l'année scolaire. Le temps consacré à ce travail est fixé forfaitairement à **24 heures annuelles** par enseignant.

- **Activités pédagogiques complémentaires (APC) :**
Accompagnement différencié et adapté pour compléter les apprentissages du temps de l'école (travailler sur une difficulté de l'élève dans l'apprentissage, sur le travail personnel ou autres activités diverses en lien avec le projet de l'école). **Dispositif hors temps obligatoire de l'école**. Encadré par les enseignants (obligatoire). **Élèves de la Petite Section au CM2** sur l'année scolaire. Le temps consacré à ce travail est fixé forfaitairement à **24 heures annuelles** par enseignant.
- **Accompagnement éducatif (AE) :**
Dispositif de l'**éducation prioritaire. Offre complémentaire** aux enseignements obligatoires. Dispositif qui propose : **étude dirigée, pratique sportive, activités artistiques et culturelles** et **renforcement de la pratique des langues à l'oral**. Encadré par des enseignants volontaires et autres partenaires selon les activités. **Élèves du CP à la 3^e**. Sur l'année scolaire. **Environ 2h** après les cours obligatoires **à raison de 4 jours/semaine**.
- **Stage de Remise À Niveau (SRAN) :**
Stages de remise à niveau pour les matières fondamentales : français et mathématiques, par petits groupes d'élèves. Encadrés par des enseignants volontaires. **Élèves en CMI et CM2. Pendant les vacances scolaires :** 1 semaine au printemps, la 1^{re} semaine et la dernière semaine des vacances d'été, sur 5 jours, à raison de 3 heures d'enseignement quotidien.

• **1^{re} partie :**

Accompagnement à la réalisation des devoirs.

• **2^e partie :**

Activités culturelles, artistiques ou sportives. Utilisation de la ludothèque. **Séances éducatives informatiques.** Mise en place de **séance « sans devoir »** (activités créatives, culinaires, sportives ...) 3 fois dans l'année. Quelques **sorties de loisirs** dans l'année.

• **Centre municipal social et culturel Dulcie September**

Travail autour de la parentalité. Encadré par des animateurs. **Des élèves du CP au CM2 des quartiers Barbusse, Carnot et La Muette.** Sur l'année scolaire, hors vacances scolaires. Pour les CP/CE1 : lundi de 16h30 à 18h et mercredi de 10h à 12h. Pour les CE2/CMI/CM2 : vendredi de 16h30 à 18h.

• **Centre municipal social et culturel du Plein Midi**

Travail autour de la parentalité. Encadré par des animateurs **Pour les élèves du CP à la 3^e des quartiers Centre-Ville, Dame Blanche Ouest et Lutèce.** Sur l'année scolaire, hors vacances scolaires. Pour les CP/CE1/CE2 : lundi et jeudi de 16h45 à 18h45. Pour les élèves CMI à la 3^e : mardi et vendredi de 16h45 à 18h45.

• **Centre municipal social et culturel Jean-Baptiste Corot**

Des élèves du CP à la 3^e du quartier Dame-Blanche Nord. Sur l'année scolaire, hors vacances scolaires. Pour les élèves du CMI à la 3^e. CP/CE1/CE2 : lundi et jeudi de 16h45 à 18h45. Pour les élèves CMI/CM2 : lundi et jeudi de 16h45 à 18h45.

• **Centre municipal social et culturel du Village**

Séances éducatives numériques. Interventions thématiques. Mise en place de séances « sans devoir » (activités créatives, activités cuisine, activités sportives...) 5 fois dans l'année. 1 sortie de loisirs de fin d'année. À venir : sorties thématiques au niveau du pôle culturel (médiathèque, etc...). **Travail autour de la parentalité.** Encadré par des animateurs. **Des élèves du CP au CM2 des quartiers de la Croix-Buard, de l'Argentière, du Vieux-Pays et rue Hippolyte Bossin.** Écoles Paul Langevin, Jean Jaurès et Henri Barbusse. Sur l'année scolaire, les lundis et jeudis de 16h45 à 18h45 : CP/CE1/CE2. Les mardis et vendredis de 16h45 à 18h45 : CMI/CM2.

• **Centre associatif social et culturel Les Doucettes**

Accompagnement à la réalisation des devoirs par groupes de 6 enfants de même niveau par encadrant. Encadrements par des animateurs, bénévoles et salariés du centre social avec